

## LES CONDITIONS GAGNANTES POUR LA RAC

Le travailleur souhaite s'investir dans la démarche.

Le travailleur possède plusieurs compétences du métier.

L'entreprise souhaite reconnaître officiellement les compétences de ses carrossiers.

L'entreprise a pris connaissance des compétences du DEP en carrosserie.

L'organisation du travail permet la libération du carrossier pour l'entrevue de validation, les évaluations et l'acquisition des compétences, dans l'entreprise ou en centre de formation.

Le carrossier et l'entreprise savent que la démarche mène à un plan d'évaluation et d'acquisition des compétences.

L'entreprise s'engage à offrir le soutien nécessaire pour faciliter l'acquisition des compétences.

L'entreprise souhaite s'impliquer dans toutes les étapes de la démarche de la reconnaissance des acquis et des compétences.



## LES AVANTAGES

- Accélère le processus pour la qualification ICar Gold
- Assure la compétence des carrossiers
- Augmente la polyvalence des carrossiers
- Valorise la démarche professionnelle des carrossiers
- Favorise la fidélisation de la main-d'œuvre
- Permet au carrossier d'obtenir un relevé officiel de ses apprentissages et un DEP lorsque toutes les compétences sont reconnues



[csmo-auto.com/RAC](http://csmo-auto.com/RAC)  
1 866 677-5999



[quebecenreseau.ca](http://quebecenreseau.ca)  
1 855 662-8824

Commission  
des partenaires  
du marché du travail  
Québec



**Faire reconnaître mon expérience, C'EST GAGNANT!**



### GUIDE POUR LE CARROSSIER ET L'ENTREPRISE

Pour une démarche en reconnaissance des acquis et des compétences



Diplôme d'études professionnelles  
DEP Carrosserie

## QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES?

Vous avez de l'expérience comme carrossier mais pas de diplôme? Vous êtes une entreprise et vous souhaitez soutenir vos employés afin qu'ils obtiennent leur DEP en carrosserie?

La reconnaissance des acquis et des compétences est une démarche qui permet de reconnaître officiellement les compétences en lien avec le programme d'études de carrosserie. Une fois démontrée, chacune des compétences est inscrite sur le relevé émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Lorsque toutes les compétences sont acquises, le carrossier obtient le diplôme d'études professionnelles en carrosserie.

## UNE DÉMARCHE BASÉE SUR DES PRINCIPES RECONNUS

- Une personne a droit à la reconnaissance de ses acquis et de ses compétences dès lors qu'elle fournit la preuve qu'elle les possède.
- Une personne n'a pas à réapprendre ce qu'elle sait déjà ni à refaire, dans un contexte scolaire formel, des apprentissages qu'elle a déjà réalisés dans d'autres lieux, selon d'autres modalités. Ce qui importe dans la reconnaissance des acquis, c'est ce qu'une personne a appris et non les lieux, les circonstances ou les méthodes d'apprentissage.
- Une personne doit être exemptée d'avoir à faire reconnaître de nouveau des compétences ou des acquis qui ont été évalués avec rigueur et sanctionnés à l'intérieur d'un système officiel.

## LA DÉMARCHE

### Le ciblage des employés par l'entreprise

- Identification des carrossiers qui ont plusieurs compétences;
- Communication avec le conseiller en reconnaissance des acquis.

### 1<sup>re</sup> ÉTAPE /

#### L'accueil

- Information sur la démarche à suivre;
- Rencontre avec un conseiller pour clarifier vos objectifs ou capsule d'information en ligne.

### 2<sup>e</sup> ÉTAPE /

#### La préparation du dossier

- Voir la section de droite : *La préparation du dossier*.

### 3<sup>e</sup> ÉTAPE /

#### Analyse du dossier

- Analyse du dossier et vérification des pièces justificatives par un conseiller (admissibilité au service, équivalences).

### 4<sup>e</sup> ÉTAPE /

#### Entrevue de validation

- Rencontre avec un spécialiste de contenu pour identifier les compétences prêtes à être évaluées et celles à acquérir.
- Présentation du bilan des compétences.

### 5<sup>e</sup> ÉTAPE /

#### Évaluation des compétences acquises

- Démonstration ou preuve de la maîtrise des compétences.

### 6<sup>e</sup> ÉTAPE /

#### Acquisition des compétences si nécessaire

- Visant l'obtention du diplôme.
- En entreprise, en centre de formation ou en ligne.

## LA PRÉPARATION DU DOSSIER

La personne qui décide d'entreprendre une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences doit préparer son dossier. Cette activité consiste à :

### AIDE-MÉMOIRE

#### Remplir les fiches descriptives

#### Fournir les documents suivants :

- Relevé des apprentissages officiel du Québec ou certificat de naissance original grand format
- Preuve de résidence au Québec (permis de conduire ou carte d'assurance maladie)
- Documents d'immigration pertinents, s'il y a lieu (carte de résident permanent, certificat de sélection du Québec, document de citoyenneté canadienne)
- Relevés de notes (les derniers reçus) ou diplôme
- Curriculum vitae à jour (incluant les expériences personnelles et les emplois liés au domaine)
- Attestation d'emploi ou lettre d'employeur

#### Autres formations suivies

**Convertir mon expérience en diplôme, C'EST GAGNANT!**

